



INFOS MUNICIPALES

n° 85

« La petite Gazette »

Juillet 2025

Document disponible en mairie, sur notre site : www.mairie-ileauxmoines.fr –

Abonnement : bibliotheque@mairie-ileauxmoines.fr

RECONNAISSANCE AU PATRIMOINE MONDIAL

En fin de semaine, nous devrions être fixés sur la possible reconnaissance de nos mégalithes de Carnac et du sud Morbihan au patrimoine mondial de l'UNESCO. Notre dossier est le seul présenté par la France et la décision sera tranchée le 11 ou 12 juillet. Ce dossier est l'aboutissement d'un immense travail réalisé sous l'égide de l'association Paysages de mégalithes dont la commune fait partie. La démarche initiale a duré plus de dix ans.



ZONE PIÉTONNE ET TENUES

Nous sommes entrés dans la saison d'affluence où **le bourg est piéton**. La circulation des vélos et de leurs dérivés est interdite de 11 h à 18 h du 1^{er} juillet au 31 août. Ils doivent être poussés à la main. L'accès au port est aussi interdit aux voitures à partir de 11 h.

Merci d'accueillir ces limitations comme des mesures civiques au service du bien commun. Il est aussi rappelé que le port de tenues décentes est exigé dans les rues et commerces.

INCENDIES

Nous avons eu à déplorer deux départs d'incendie volontaires : à Castel er Guivr (bois de la Chèvre) et à proximité de la salle polyvalente. Ces actes, justement qualifiés de criminels peuvent avoir de très lourdes conséquences sur notre patrimoine et notre environnement. Que ces faits condamnables soient l'occasion de rappeler l'interdiction de tout feu par arrêté préfectoral et d'éveiller notre attention sur toute installation qui s'apparenterait à une possible préparation de foyers... La prévention est aussi une obligation citoyenne.

JOURNÉE DE SENSIBILISATION AUX RISQUES CARDIO VASCULAIRES ET AUX GESTES PREMIERS SECOURS

Organisée dans le cadre du Contrat Local de Santé des Iles du Ponant, elle a eu lieu le mardi 24 juin 2025. La matinée a été consacrée à une action de sensibilisation sur les risques cardiovasculaires, et l'après-midi 2 sessions de formation aux gestes de premiers secours ont été dispensées (quatorze personnes en ont bénéficié). Il est probable, qu'une fois encore, des habitants aient regretté de ne pas avoir retenu le rendez-vous annoncé par cette petite gazette et par les affiches apposées sur les panneaux municipaux...

SUPPRESSION DE NIDS DE FRELONS

Afin de faciliter la lutte contre la prolifération du frelon asiatique, la commune va désormais pouvoir réaliser directement des interventions de destruction de nids. Un agent a été formé et l'équipement nécessaire a été acquis. Le coût des interventions pour les particuliers ira de 40 à 130 euros, en fonction de la taille et de la hauteur du nid. Pour toutes demandes, contactez la mairie.

LOCATIONS SAISONNIÈRES : DÉCLARATION EN MAIRIE

Nous vous rappelons que toute personne qui offre la location d'un meublé de tourisme ou de chambres d'hôtes, que ce soit sa résidence secondaire ou principale, doit en avoir préalablement fait la déclaration auprès du maire de la commune où se situe le meublé. Toute modification concernant un élément de la déclaration doit faire l'objet d'une nouvelle déclaration. Cette déclaration est à établir en ligne à cette adresse : <https://www.declaloc.fr/> Les propositions de locations fleurissent sur les réseaux, dont les déclarations n'ont pas été effectuées. Des sanctions sous forme de contraventions sont prévues, et pourront être appliquées en cas de non-respect de cette obligation.

LES LOCATIONS DE COURTE DURÉE

Voici copie du courrier adressé à ceux qui louent leur maison pour de courtes durées
Madame, Monsieur,

Vous êtes propriétaire d'une résidence que vous louez pour de courtes durées. Sa capacité d'accueil retient l'attention de personnes souhaitant organiser des regroupements festifs de familles, de groupes d'amis. Chacun de ces événements exceptionnels ne l'est pas pour vos voisins et nous recevons légitimement des plaintes dénonçant les nuisances sonores diurnes et nocturnes qu'ils subissent.

Je vous sais gré d'introduire dans vos documents contractuels de location des clauses réaffirmant les obligations des occupants et les moyens que vous mettez en œuvre pour les faire respecter.

Le pouvoir de police du Maire ne pourra pas demeurer sans réponse afin de mettre un terme à ces abus.

Sûr de votre compréhension de la lassitude de vos voisins, je veux pouvoir compter sur vous pour mettre un terme à ces occupations irrespectueuses de la quiétude publique et de la loi.

LE POSTE PROVISOIRE DE GENDARMERIE

Comme chaque année, nous bénéficions de la présence de cinq gendarmes qui veilleront au bon déroulement de la saison. Ils assureront patrouilles et permanences. En cas de besoin, ils sont joignables au 17.

OPÉRATIONS SAUVE QUI PLEUT ET ADOPTEZ UN COMPOSTEUR !

48 cuves de récupération ont bien été livrées (22 de 700 litres et 26 de 1000 litres). Notre récupération a ainsi été augmentée de 41 400 litres, soit près de 42 m³ !! Nous avons dépassé le stade du symbole.

L'agglo distribue gratuitement des composteurs vendredi 8 août de 9h à 11h30 sur la place du Marché, et de 13h30 à 16h aux services techniques (sans inscription).

Plus d'infos : 02.97.68.33.81. – dechets@gmvagglo.bzh

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Les adolescents îlois permanents âgés de 14 à 17 ans peuvent effectuer, pendant les vacances scolaires, des petites missions de proximité participant à l'amélioration du cadre de vie. Ils perçoivent une indemnisation forfaitaire de 15 € par demi-journée (embellissement, cadre de vie, aide à la mise en place des projets associatifs, tri archivage, entretien...).

Les candidates et candidats doivent se faire connaître à la commune et de plus amples informations leur seront données.

XIII^{ème} ÉDITION DE LA SEMAINE DU GOLFE

Elle a été une réussite sur terre comme sur mer. La Grande Parade du samedi a rassemblé plus de mille bateaux de taille différente. Ils ont remonté le golfe avec la marée de fin d'après-midi. Comme à l'accoutumée l'affluence des spectateurs a été très forte sur l'île qui offre une des plus belles vues sur la manifestation. La vie quotidienne des îlois est très perturbée par les difficultés d'accès aux stationnements et nombre d'entre nous ont décidé de vivre en autarcie plutôt que de se confronter aux difficultés de circulation.

La vitalité de notre tissu associatif s'est manifesté dans les accueils des flottilles autant que dans celui des spectateurs. Repas, concerts et manifestations culturelles ont émaillé la semaine. La mairie a consacré un peu plus de 10 000 euros à l'organisation de l'événement et les associations se sont partagé le bénéfice des animations : la Fête de la Mer, Bourus, l'association de chasse, l'APEL, l'Îlot P'tits mouss, une brigade verte a veillé à la propreté des contours de la manifestation (Les jardins du Caillou, L'Herbier de Kerscot, Bourus).

TROMENIE SAINTE ANNE LE 11 JUILLET

La paroisse a sollicité la possibilité d'organiser l'étape îloise de la troménie de la statue de Sainte-Anne.

Il est convenu avec les organisateurs que la circulation ne sera pas interrompue et qu'il appartient à ceux-ci, de canaliser le cortège pour conserver un couloir de circulation.

FESTIVAL LES INSULAIRES !

Un groupe a été constitué afin d'organiser la décoration du stand, l'animation et la dégustation que nous devons mettre en place. Si vous souhaitez le rejoindre, contactez Céline : bibliotheque@mairie-ileauxmoines.fr.

À RETENIR !

Du 9 au 19 juillet : exposition du collectif du Bono, salle annexe.

Dimanche 13 juillet : feu d'artifice au Lério et bal sur la place du Marché

Lundi 14 juillet : concert *Cello*, église 15 h

Mercredi 16 juillet : Festival du conte de Baden, cromlec'h 17h30

Jeudi 17 juillet : concert *Le Banquet céleste*, églises 20 h

Du 20 au 22 juillet : exposition de Christian Buhrig et Sylvie Guerra, salle annexe

Du 23 au 26 juillet : exposition d'Etienne Dehau, salle annexe

Lundi 28 juillet : concert de Karine Deshaies, église, 20h

Du 30 juillet au 2 août : festival Passeurs de films, château du Guéric - 30/07 *Classe moyenne* - 31/07 *Imago* (film documentaire) - 01/08 *Valeur sentimentale* - 02/08 *Un simple accident* (Palme d'or Cannes 2025)

Du 30 juillet au 3 août : exposition de Stéphane Dugied et Matthieu Malaud, salle annexe

Dimanche 3 août : Fête de la mer à la pointe du Trec'h

Lundi 4 août : Concert du duo Galana, chapelle ND d'Espérance 20h30

Du 4 au 8 août : exposition d'Adeline Weber Guibal, salle annexe

Vendredi 8 août : distribution de composteurs, place du Marché et services techniques

Du 7 au 10 août : festival Théâtre en Herbe, cour du Rinville

Du 8 au 9 août : brocante de charité, jardin du presbytère

Du 9 au 13 août : exposition de Jean-Pierre Arcile, salle annexe

Du 14 au 16 août : exposition de Michèle Le Texier, salle annexe

Vendredi 15 août : feu d'artifice au Lério et bal sur la place du Marché

Du 17 au 21 août : exposition de Jacquin, salle annexe

Lundi 18 août : concert trio de Benoît Fromangé, église 20h

Mercredi 20 août : Visite guidée du cromlec'h de Kergonan, organisée par GMVA

Du 22 au 26 août : exposition de Philippe Bossard, salle annexe

Du 27 au 31 août : exposition d'Anne Élise Decré, salle annexe

Mercredi 27 août : concert hommage à Paco Ibanez, église 20h

Du 26 au 28 septembre : Festival *Les Insulaires* ! à l'île d'Arz